

Aux membres de la
SAR – Swiss Association of Rehabilitation

Sursee, avril 2021

g:\c_leistung\c1_vm\sar\01_verbandsführung\04_mitgliederversamm-
lung\2021\01_einladung\210630_d_01_einladung_gv.doc

Invitation à l'assemblée générale 2021 à Olten

Mesdames, Messieurs,

Au nom du comité, nous vous invitons cordialement à la 61^{ème} assemblée générale de la SAR – Swiss Association of Rehabilitation. Nous nous réjouissons de votre participation. L'AG aura lieu le :

Mercredi, 30 juin 2021
15h00 à 17h30
Autogrill Schweiz AG, Restaurant Buffet Olten
Bahnhof, 4600 Olten

Au cas où la situation épidémiologique ne permettra pas d'organiser cette AG en raison de la pandémie de COVID-19, nous vous informerons au plus tard début juin 2021 que l'assemblée générale aura lieu sous forme écrite. Dans ce cas, seuls les points 1 à 6 et 10 à 13 de l'ordre du jour seront soumis au vote. Le comité pense que pour les points 7, 8 et 9 de l'ordre du jour, un échange personnel est indispensable et qu'un vote par écrit ne convient donc pas pour ces points. Si l'assemblée générale devait être organisée sous forme écrite, les points 7, 8 et 9 de l'ordre du jour seraient par conséquent traités lors d'une assemblée générale extraordinaire que le comité convoquera en automne 2021 dans la mesure du possible.

Merci de vous inscrire dans tous les cas à **l'assemblée générale du 30 juin 2021 à Olten** au moyen du formulaire d'inscription disponible sur notre site internet www.sar-reha.ch d'ici **mardi, 15 juin 2021**. Au cas où l'assemblée générale aura lieu sous forme écrite, les détails concernant le vote seront transmis à tous les membres. Nous vous en remercions cordialement.

Meilleures salutations
SAR – Swiss Association of Rehabilitation

Comité transitoire de la SAR :

Barbara Bürgin
Nina Forkel
Markus Gautschi

Xavier Jordan
Patrick Konietzny
Karin Roth

Cordula Ruf
Urban Schwegler
Stefan Staubli

Itinéraire Bahnhofbuffet Olten

**Autogrill Schweiz AG,
Restaurant Buffet Olten
Bahnhof, 4600 Olten**

Arrivée: <https://www.buffet-olten.ch/kontakt.html>

Arrivée par les transports publics
Directement à la gare d'Olten.

Invitation à l'assemblée générale 2021

Mercredi, 30 juin 2021 / 15h00 à 17h30

**Autogrill Schweiz AG, Restaurant Buffet Olten
Bahnhof, 4600 Olten**

Ordre du jour

1. Accueil et approbation de l'ordre du jour, élection des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 septembre 2020
3. Rapport annuel 2020 du comité
4. Rapports 2020 des communautés d'intérêt
5. Approbation des comptes 2020 et du rapport de révision
6. Décharge au comité et au caissier
7. Pérennité de la SAR
8. Motions du comité
 - 8.1 Approbation adaptation des statuts
 - 8.2 Approbation adaptation du règlement d'organisation
9. Élections
 - 9.1 Élection membres du comité
 - 9.2 Élection à la présidence
10. Activités 2021
11. Approbation des cotisations des membres 2021
12. Budget 2021
13. Divers

Répartition des droits de vote selon le règlement d'organisation

Membres (directs) de la SAR :

Médecins	1 voix
Professionnels (Health Professionals)	1 voix
Membres d'honneur	1 voix
Institutions	1 voix

Communautés d'intérêt :

Le nombre de membres au 1.1.2021 est déterminant pour le calcul des droits de vote des communautés d'intérêt.

IGs	Fixer Stimm- rechts- anteil	Variabler Stimmrechtsanteil				Gesamt- stimm- rechts- anteil
		Anzahl Einzel- mitglieder	Stimmrecht Einzelmit- glieder	Anzahl Kollektiv- mitglieder	Stimmrecht Kollektiv- mitglieder	
IGER	5	85	17	28	12	34
IGPTR	5	159	32	33	14	51
IG SA	5	0	0	6	3	8
IGRP	5	52	11	32	13	29
BRIG	5	36	8	0	0	13
Total	25	332	68	99	42	135

Point 1: Accueil et approbation de l'ordre du jour, élection des scrutateurs

Le comité demande l'approbation de l'ordre du jour et l'élection de deux scrutateurs.

**Point 2: Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale
du 24 septembre 2020**

Le comité demande l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 septembre 2020.

Procès-verbal

de l'assemblée générale ordinaire de la SAR du 24 septembre 2020

Date	Jeudi, 24 septembre 2020
Heure	14h00 à 16h15
Lieu	Autogrill Schweiz AG, Restaurant Buffet Olten, 4600 Olten

Points de l'ordre du jour

1. Accueil et approbation de l'ordre du jour, élection des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mai 2019
3. Rapport annuel 2019 du comité
4. Rapports 2019 des communautés d'intérêt
5. Approbation des comptes 2019 et prendre acte du rapport de révision
6. Donner décharge au comité et au caissier
7. Présentation du concept de restructuration de la SAR
8. Motions du comité
 - Adaptation des statuts
9. Élections
 - a) Comité
 - b) Réviseurs
10. Activités 2020
11. Approbation des cotisations des membres 2020
12. Budget 2020
13. Divers

1. Accueil et approbation de l'ordre du jour, élection des scrutateurs

La présidente Stephanie Garlepp souhaite la bienvenue aux membres à l'assemblée générale à Olten et ouvre cette dernière à 14h00.

Pour commencer, Stephanie Garlepp excuse des membres du comité pour leur absence : Hans-Peter Gmünder et Patrick Konietzny. Les deux réviseurs Natalie Nyffeler et Martin Walthert se sont également excusés pour leur absence à l'assemblée générale.

Elle constate que l'invitation avec l'ordre du jour a été envoyée en temps voulu. En ce qui concerne l'ordre du jour, les membres ne formulent aucune objection.

Stephanie Garlepp explique la répartition des voix des communautés d'intérêt au moyen du tableau:

IGs	Fixer Stimmrechtsanteil	Variabler Stimmrechtsanteil				Gesamtstimmrechtsanteil
		Anzahl Einzelmitglieder	Stimmrecht Einzelmitglieder	Anzahl Kollektivmitglieder	Stimmrecht Kollektivmitglieder	
IGER	5	95	19	30	12	36
IGPTR	5	151	31	33	14	50
SACD	5	103	21	9	4	30
IG SA	5	0	0	7	3	8
IG Ergonomie	5	18	4	0	0	9
IGRP	5	58	12	32	13	30
BRIG	5	37	8	0	0	13
Total	35	462	95	111	46	176

Les CI suivantes se sont excusées pour l'AG :
 SACD (30 voix), CI Ergonomie (9 voix), GIER (36 voix).

Conformément au règlement d'organisation, les membres individuels de la SAR ont chacun une voix.

Les membres présents totalisent 110 voix, dont 9 voix individuelles et 101 voix CI. La majorité simple s'élève à 56 voix, la majorité des 2/3 se monte à 74 voix. Selon les statuts, les membres du comité n'ont pas de droit de vote.

Nina Forkel et Xavier Jordan sont nommés scrutateurs à l'unanimité.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mai 2019

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mai 2019 a été envoyé avec les documents concernant l'assemblée générale. Aucune correction et aucun complément ne sont apportés. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mai 2019 est approuvé à l'unanimité et des remerciements sont adressés à son auteure, Madame Helene Rebsamen.

3. Rapport annuel 2019 du comité

Le rapport annuel 2019 est disponible sous forme écrite. La présidente Stephanie Garlepp aborde les points essentiels de l'année associative écoulée.

Le rapport annuel du comité est approuvé à l'unanimité.

4. Rapports 2019 des communautés d'intérêt

Les rapports 2019 des communautés d'intérêt suivantes sont disponibles : GIER, IGPTR, IGRP, CI Travail social. Les CI suivantes n'ont pas fait parvenir leur rapport : SACD, CI Ergonomie, BRIG. Les communautés d'intérêt n'ont rien d'autre à ajouter aux rapports annuels.

5. Approbation des comptes 2019 et prendre acte du rapport de révision

Helene Rebsamen présente les comptes 2019 qui ont été envoyés aux membres et explique les écarts pertinents par rapport au budget.

Le capital d'organisation a enregistré une perte de CHF 1'448.81 et s'élève ainsi à CHF 75'282.31.

Les comptes 2019 sont approuvés à l'unanimité.

Rapport de révision :

Les deux réviseurs se sont excusés pour leur absence à l'assemblée générale. Le rapport de révision peut être consulté dans les documents de l'invitation.

Le rapport de révision est approuvé.

Oui : 109 / Non : 0 / Abstentions : 1

6. Donner décharge au comité et au caissier

La décharge est donnée au comité à l'unanimité.

Oui : 110 / Non : 0 / Abstentions : 0

7. Présentation du concept de restructuration de la SAR

Stephanie Garlepp (introduction), Urban Schwegler et Stefan Staubli présentent le concept de restructuration qui a été envoyé à tous les membres au préalable.

Ensuite, les points/questions suivants sont discutés :

- Beat Knecht, membre individuel : Les objectifs sont très ambitieux et la SAR doit définir plus concrètement les intérêts qu'elle compte défendre. La SAR devrait élaborer des « produits » similaire à ceux de la CIF en y intégrant les communautés d'intérêt.
Comité de la SAR : Le comité transitoire élaborera les activités et objectifs concrets. Les propositions de valeur indiquées définissent simplement les grands axes. Puisque des représentants des CI participent désormais au comité, l'intégration directe dans les activités de la SAR est assurée.
- Franc Morshuis, président de l'IGPTR : La SAR doit commencer à développer des « produits » dont a besoin la réadaptation. Au cours de ces cinq dernières années, la SAR s'est plus ou moins occupée d'elle-même et de sa stratégie. L'output de la SAR n'était pas tangible. Le comité de la SAR doit se fixer des objectifs réalistes qu'il pourra ensuite poursuivre.
Comité de la SAR : Les contenus de la SAR seront élaborés au sein des commissions de projet prévus. Le comité transitoire devra également prioriser les objectifs/les propositions de valeur.
- Xavier Jordan : Les membres (du comité) de la SAR sont impliqués dans de nombreuses différentes commissions. Ils doivent aussi activement représenter et assumer le rôle de la SAR dans ces commissions.
- Jean-Marie Schnyder, Société Suisse de Pneumologie : Si la SAR développe de bons contenus, cela sera également perçu à l'avenir. On pourrait par exemple créer une commission de projet « Mobilité » qui sera également en mesure de répondre aux questions concernant les tarifs.
- Structure future possible : À l'avenir, les contenus de la SAR seront élaborés par les comités de projets et présentés au comité. Ils serviront aussi de base pour le Forum de la SAR. Dans l'idéal, les membres des groupes de projet viennent aussi des communautés d'intérêt. L'assemblée générale fait remarquer que la structure ne devra pas être trop compliquée afin que l'on ne se paralyse pas soi-même. Il faudra également réfléchir à la pondération des communautés d'intérêt et au financement global.

Motion du comité :

«Le comité de la SAR propose d'approuver le concept de restructuration présenté et de mandater le comité transitoire pour élaborer les étapes prévues par ledit concept.»

Oui : 109

Non : 0

Abstentions : 1

8. Motions du comité

En raison de la restructuration, un comité transitoire devra restructurer la SAR et élaborer des contenus. Le comité transitoire restera fonctionnel sans président de septembre 2020 à mai/juin 2021 (date de la prochaine assemblée générale).

C'est pour cette raison que le comité de la SAR demande de modifier l'art. 20 Droit de signature comme suit :

Version en vigueur	Version révisée
B Le comité	B Le comité
Art. 20 Droit de signature La SAR est engagée par la signature à deux du président du comité avec le vice-président ou le secrétaire.	Art. 20 Droit de signature La SAR est engagée par la signature à deux de deux membres du comité ou d'un membre du comité avec le secrétaire.

La motion est approuvée.

Oui : 109

Non : 0

Abstentions : 1

Proposition 1 de l'IGPTR :

«Le délai pour la soumission de propositions pour l'assemblée générale passe des 80 jours actuels à 20 jours.»

Prise de position du comité sur la proposition 1 :

Le comité transitoire de la SAR qui se présentera à l'élection lors de l'assemblée générale du 24.9.2020 prévoit de soumettre une modification globale des statuts au vote lors de l'assemblée générale en mai/juin 2021. Le comité recommande par conséquent de regrouper toutes les modifications des statuts et d'en délibérer en bloc lors de l'AG 2021. Le changement immédiat de l'art. 20 est simplement nécessaire pour assurer la capacité d'agir de la SAR sous le comité transitoire. Par ailleurs, le fait de ramener le délai de soumission des propositions à 20 jours n'a aucun sens si le délai d'invitation reste fixé à 60 jours. Cela signifierait qu'à chaque fois, il faudrait envoyer une deuxième invitation avec les corrections apportées en fonction des propositions soumises après l'envoi de l'invitation. Cette manière de procéder n'est pas judicieuse, elle entraîne des coûts et nécessite beaucoup de temps. Le comité reconnaît toutefois le souhait que le délai pour la soumission des propositions de 80 jours est trop long et ne correspond plus à notre époque. Il est par conséquent disposé à prendre en considération le délai raccourci proposé par l'IGPTR au niveau de la soumission des propositions mais également en ce qui concerne l'envoi de l'invitation dans le cadre de la prochaine modification des statuts lors de l'AG 2021. Le comité recommande par conséquent de charger le comité transitoire d'élaborer une réduction adéquate des délais pour la soumission des propositions et l'envoi de l'invitation dans le cadre de la modification des statuts lors de l'AG 2021.

Décision : L'AG charge le comité transitoire d'assurer la meilleure influence possible des membres dans le cadre de la révision des statuts en 2021.

Proposition 2 de l'IGPTR :

«À l'avenir, le budget sera approuvé par l'assemblée générale et plus par le comité.»

Prise de position du comité sur la proposition 2 :

Le comité transitoire de la SAR qui se présentera à l'élection lors de l'assemblée générale du 24.9.2020 prévoit de soumettre une modification globale des statuts au vote lors de l'assemblée générale en mai/juin 2021. Le comité recommande donc également pour cette proposition de regrouper toutes les modifications des statuts et d'en délibérer en bloc lors de l'AG 2021. Le changement immédiat de l'art. 20 est simplement nécessaire pour assurer la capacité d'agir de la SAR sous le comité transitoire. Le comité reconnaît toutefois le souhait de l'IGPTR et il est par conséquent disposé à prendre en considération la modification de la compétence pour l'approbation du budget (actuellement comité; nouvelle assemblée générale) proposée par l'IGPTR dans le cadre de la prochaine modification des statuts lors de l'AG 2021. Compte tenu de ce qui précède, le comité recommande de charger le comité transitoire d'adapter la compétence pour l'approbation du budget dans le cadre de la modification des statuts lors de l'AG 2021.

Selon l'IGPTR, la proposition vise avant tout une meilleure participation des CI, respectivement des membres et une plus grande transparence de la SAR.

Comité de la SAR : Puisque le modèle de financement n'est pas encore défini, il est difficile pour le comité de la SAR d'approuver cette adaptation des statuts déjà maintenant.

Contre-proposition de la SAR :

«L'AG charge le comité transitoire de repenser la structure financière dans l'esprit de la transparence et de la prise d'influence des membres. La proposition 2 de l'IGPTR est intégrée dans les réflexions.»

Vote sur la contre-proposition de la SAR :

Oui : 60

Non : 50

Abstentions : 0

Vote sur la proposition principale (proposition 2 de l'IGPTR) :

Oui : 67

Non : 42

Abstentions : 1

Les adaptations des statuts requièrent une majorité des 2/3. Les deux propositions n'obtiennent pas cette majorité des 2/3. Les statuts ne sont pas modifiés sous ce point.

9. Élections

- Démissions des membres du comité

L'ensemble du comité démissionne puisqu'il faut élire un comité transitoire :

- Stephanie Garlepp, présidente
- Christine Arrigoni

- Melanie Behr
- Nina Forkel
- Markus Gautschi
- Hans Peter Gmünder
- Xavier Jordan
- Patrick Konietzny
- Urban Schwegler
- Stefan Goetz (qui a démissionné déjà en septembre 2019)

Stephanie Garlepp honore les membres du comité démissionnaire qui ne se représentent pas à l'élection au comité transitoire, Christine Arrigoni et Melanie Behr, ainsi que Hans-Peter Gmünder (qui s'est excusé pour l'AG). Xavier Jordan remercie Stephanie Garlepp pour son engagement (4 ans) pour la SAR en tant que présidente.

- **Élection des membres du comité transitoire 2020 – mai/juin (AG 2021)**

Les personnes qui se présentent à l'élection sont élues au comité transitoire par l'assemblée générale.

Nina Forkel

Oui : 109 / Non : 0 / Abstentions : 1

Markus Gautschi

Oui : 109 / Non : 0 / Abstentions : 1

Xavier Jordan

Oui : 110 / Non : 0 / Abstentions : 0

Patrick Konietzny

Oui : 110 / Non : 0 / Abstentions : 0

Urban Schwegler

Oui : 110 / Non : 0 / Abstentions : 0

Karin Roth

Oui : 110 / Non : 0 / Abstentions : 0

Cordula Ruf

Oui : 110 / Non : 0 / Abstentions : 0

Stefan Staubli

Oui : 110 / Non : 0 / Abstentions : 0

Barbara Bürgin

Oui : 110 / Non : 0 / Abstentions : 0

A. Réviseurs

a) Démission

Martin Walthert démissionne de la fonction de réviseur après une activité de 8 ans.

b) Réélection réviseur

Natalie Nyfeller, réviseur depuis 2016.

Oui : 110 / Non : 0 / Abstentions : 0

c) Nouvelle élection réviseur

Marco Fellmann se présente à l'élection comme réviseur. Il est responsable de la comptabilité financière au Centre suisse des paraplégiques à Nottwil. Il est spécialiste en finance et comptabilité avec brevet fédéral.

Oui : 110 / Non : 0 / Abstentions : 0

10. Activités 2020

Pour 2020, les tâches du comité transitoire de la SAR seront l'élaboration de nouveaux contenus pour la SAR. Par ailleurs, il faudra élaborer un concept pour la restructuration et accompagner la restructuration.

Les activités 2020 de la SAR sont approuvées à l'unanimité.

11. Cotisations des membres 2020

Le comité demande d'approuver les cotisations des membres pour 2020 comme suit :

Cotisation des membres individuels

Health Professionals	CHF	60.-
Médecins	CHF	100.-
Cliniques, institutions	CHF	300.-

Le tableau de calcul des cotisations des membres des CI a été établi selon le règlement d'organisation.

Cotisations des membres CI

IG	Anzahl Einzelmitglieder	Beiträge Einzelmitglieder à 20.-	Anzahl Kollektivmitglieder	Beiträge Kollektivmitglieder à Fr. 40.-	Sockelbeitrag Fr. 300.-	Beiträge pro IG
IGER	95	1'900	30	1'200	300	3'400
IGPTR	151	3'020	33	1'320	300	4'640
SACD	103	2'060	9	360	300	2'720
IG SA	0	0	7	280	300	580
IG Ergonomie	18	360	0	0	300	660
IGRP	58	1'160	32	1'280	300	2'740
BRIG	37	740	0	0	300	1'040
Total	462	9'240	111	4'440	2'100	15'780

Les cotisations des membres sont approuvées à l'unanimité.

12. Budget 2020

Helene Rebsamen présente le budget 2020 qui a déjà été approuvé par le comité le 19 mars 2020.

Le comité de la SAR prévoit une **perte** de CHF 7'135.- pour 2020.

Franco Morshuis, président de l'IGPTR, fait remarquer que le rapport entre les charges liées à l'administration et les charges totales est trop important. La SAR dépense beaucoup trop d'argent pour sa propre organisation. Cela avait déjà été critiqué à plusieurs reprises lors des assemblées générales.

Markus Gautschi : Le comité travaille entièrement sur une base bénévole. Les coûts sont nécessaires pour le secrétariat de la SAR qui soutient le comité de la SAR de manière optimale puisque le comité de la SAR ne dispose pas des ressources nécessaires pour pouvoir tout faire lui-même.

Franco Morshuis, président de l'IGPTR : La SAR nourrit des objectifs ambitieux selon le concept de restructuration et il faut les réaliser. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire d'investir plus d'argent dans les projets et moins dans sa propre organisation par le secrétariat de la SAR. Au sein des communautés d'intérêt, le travail du comité se fait aussi sur une base bénévole.

Claudia Gabriel, présidente de l'IGRP : Le comité de la SAR doit repenser l'organisation du secrétariat. À son avis, on pourrait aussi envisager la possibilité d'en charger un établissement pour handicapés (par analogie avec la SACD).

Le comité de la SAR explique que la structure des membres (y compris la pondération) et le financement représenteront une grande partie du travail du comité transitoire au cours de ces prochains mois. Des offres pour la gestion du secrétariat seront également demandées et analysées.

Proposition 3 :

Les charges liées à l'administration et au secrétariat ne doivent pas dépasser les 30% du budget annuel.

Prise de position du comité sur la proposition 3 :

Le comité transitoire de la SAR qui se présentera à l'élection lors de l'assemblée générale du 24.9.2020 prévoit, compte tenu de la nouvelle structure, d'examiner également les prestations du secrétariat et les alternatives possibles d'ici l'assemblée générale de mai/juin 2021 afin que le comité de la SAR soit soutenu de manière optimale pour les futurs défis. Dans ce contexte, il ne pense pas que le fait de limiter les charges liées à l'administration et au secrétariat à 30% permettrait d'atteindre les objectifs fixés. Cela entraverait dès le début une restructuration durable et tournée vers l'avenir. Le comité recommande par conséquent de rejeter la proposition et de charger le comité transitoire d'examiner les charges liées à l'administration et au secrétariat dans le cadre de la restructuration.

Franc Morshuis, président de l'IGPTR retire la proposition 3 de l'IGPTR. Le comité transitoire est sensibilisé à ce thème et devra l'intégrer sérieusement dans les réflexions qui seront faites ces prochains mois.

13. Divers

Pour terminer, la présidente remercie toutes les personnes présentes pour leur participation à l'assemblée générale. Par ailleurs, Stephanie Garlepp remercie Helene Rebsamen pour la collaboration constructive pendant de longues années.

Stephanie Garlepp lève l'assemblée générale à 16h15.

SAR - Swiss Association of Rehabilitation



Helene Rebsamen
Responsable du secrétariat de la SAR
Procès-verbal

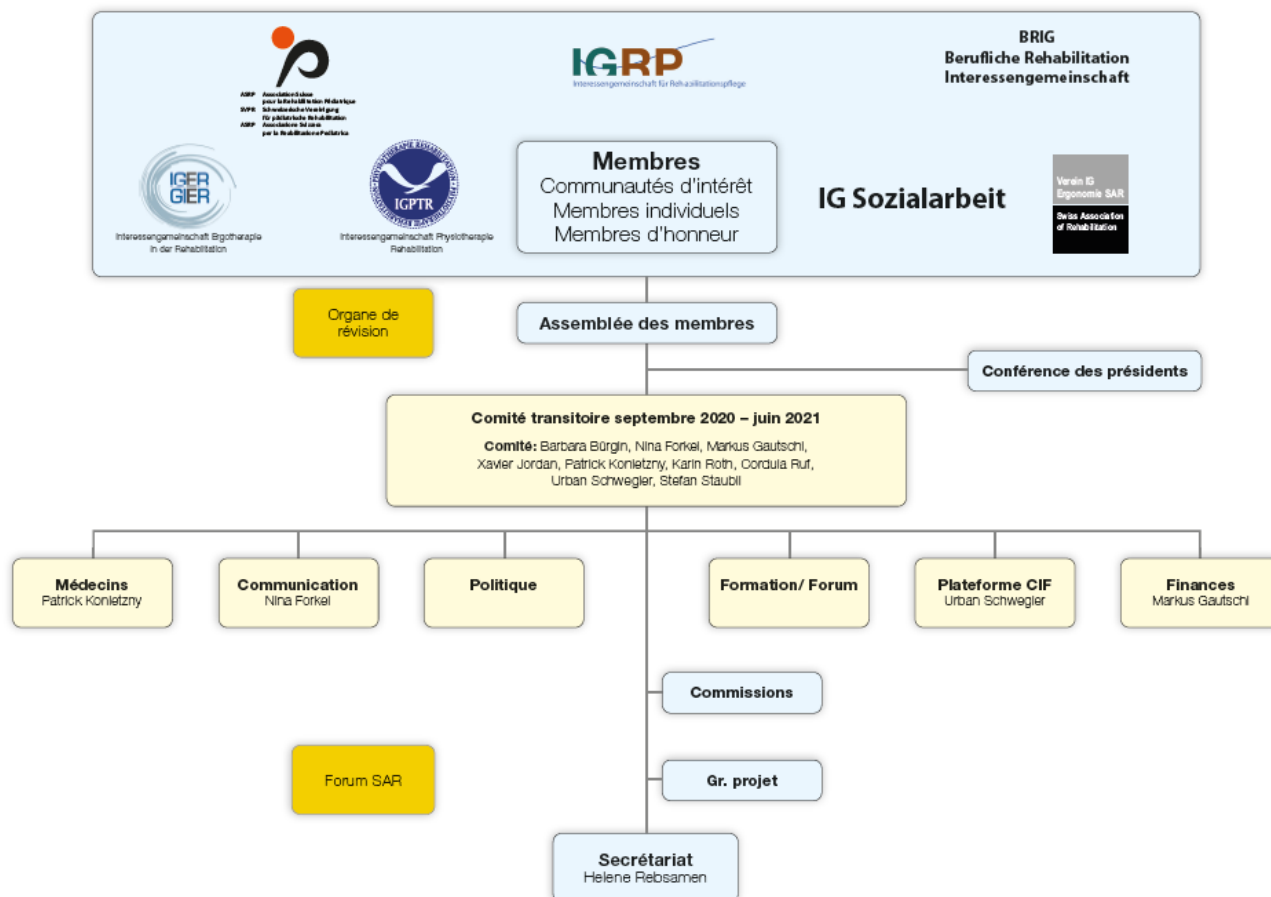
Point 3: Rapport annuel 2020 du comité

Rapport annuel 2020 du comité

Le comité de la SAR

Au cours de l'exercice passé, 4 séances du comité et différentes séances de groupes de travail avaient lieu en tout.

L'organigramme se présente comme suit :



Catégorie de membre	Effectif Membres directs SAR (01.01.2021)	Entrées 2020	Sorties 2020
Médecin	63	1	4
Communautés d'intérêt	5	0	2
Membres d'honneur	3	0	0
Health Professional	66	2	15
Cliniques / réadaptation / institutions	40	1	1
Total	177	4	22

Restructuration de la SAR :

En raison de la pandémie de COVID-19, il fallait reporter l'assemblée générale prévue le 28 mai 2020 au 24 septembre 2020. Les membres avaient alors l'occasion de découvrir en détail la vision et la mission de la SAR ainsi que le concept de la restructuration. Par ailleurs, un comité transitoire était élu qui a l'objectif de finaliser la restructuration d'ici le mois de juin 2021. Le comité a discuté en détail les thèmes Structure, Finances et Communication en petits groupes et a présenté les résultats aux communautés d'intérêt en janvier 2021. La consultation des plans de restructuration du comité dure de la mi-mars à la mi-avril et ces plans de restructuration seront présentés aux membres lors de l'assemblée générale du 30 juin 2021 pour approbation.

Forum de la SAR 2020

Puisque le comité de la SAR se concentrait surtout sur la restructuration et en raison de la pandémie de COVID-19, le Forum de la SAR 2020 a été annulé.

Plateforme CIF

La plateforme CIF de la SAR ne se comprend pas seulement comme interlocutrice pour les professionnels de la santé en cas de questions tout autour de la CIF, mais elle se consacre notamment aussi au développement, à la dissémination et à l'implémentation d'une approche axée sur la participation qui reflète les éléments centraux du processus de réadaptation : interprofessionnalité et sectorialité croisée, vision globale, orientation vers les objectifs, traitements centrés sur le patient. En promouvant cette approche, la plateforme CIF souhaite contribuer à une meilleure coordination de prestations de réadaptation et faire le lien entre les contextes et les groupes professionnels tout en créant une base systématique pour la mise en œuvre des objectifs de réadaptation qui sont centraux pour le patient.

Pour le groupe de travail, l'année 2020 n'était pas seulement sous le signe du COVID-19, mais également sous le signe du travail continu dans les deux groupes de travail traitant des thèmes spécifiques, c'est-à-dire le GT Documentation des objectifs basés sur la CIF et le GT Connaissances de base et guide pour l'application de la CIF en réadaptation. En raison de la pandémie de COVID-19, il fallait malheureusement annuler la 9^{ème} Journée des utilisateurs CIF sur le thème "Coordination de cas axée sur les besoins via l'interface de la réadaptation - que faut-il faire ?" y compris le cours de base CIF prévu qui auraient dû avoir lieu en automne 2020. La Journée des utilisateurs CIF aura désormais lieu les 25/26 octobre 2021, une nouvelle fois au REHAB à Bâle.

GT Documentation des objectifs

Le groupe de travail "Documentation des objectifs" continuait l'élaboration d'une approche basée sur la CIF et axée sur la participation concernant la définition des objectifs, la planification des interventions et l'évaluation des objectifs en réadaptation. En raison des ressources limitées au sein du groupe de travail, la finalisation prévue et la soumission d'un papier de la SAR pour le Bulletin des médecins suisses prenaient malheureusement du retard, mais devraient avancer en 2021. Le groupe de travail est également en contact avec l'ANQ et prévoit, à moyen terme, des tests et l'implémentation du modèle dans des cliniques de réadaptation sélectionnées. L'année actuelle sera utilisée pour la poursuite systématique des objectifs visés.

GT Connaissances de base et guide

Après l'élaboration d'un concept de formation avec différents modèles CIF pour débutants et avancés qui sont proposés en externe (p.ex. Journée des utilisateurs CIF) ou en interne (p.ex. dans des institutions), le groupe de travail se consacrait à la finalisation du matériel de cours. Par ailleurs, un pool de conférenciers était constitué pour la réalisation future des modules de formation CIF. Le groupe de travail contribuait ainsi considérablement à la diffusion du modèle CIF en réadaptation.

Urban Schwegler, responsable de la plateforme CIF

Le secrétariat de la SAR

Depuis 2006, le secrétariat de la SAR est géré par wamag | Walker Management AG à Sursee sur le plan administratif. Il est à la disposition du comité pour toutes les tâches administratives et organisationnelles. La secrétaire générale prépare l'ordre du jour des séances du comité, y participe et effectue, sur mandat du comité, les tâches qui en résultent.

Par ailleurs, le secrétariat gère la base de données des membres, il est responsable de la gestion du site internet, crée la newsletter électronique et assume la responsabilité d'une comptabilité correcte. Depuis 2012, Helene Rebsamen est responsable du secrétariat de la SAR.

SAR - Swiss Association of Rehabilitation

Comité transitoire de la SAR

Barbara Bürgin

Nina Forkel

Markus Gautschi

Xavier Jordan

Patrick Konietzny

Karin Roth

Cordula Ruf

Urban Schwegler

Stefan Staubli

Point 4: Rapports 2020 des communautés d'intérêt

Communauté d'intérêts pour les soins de réadaptation (IGRP)



Interlocuteurs de la CI pour la SAR (avec l'adresse) :

Claudia Gabriel, Luk DeCrom, co-présidence IGRP, hôpital cantonal de Lucerne, 6000 Lucerne 16

Nombre de membres par catégories de membres (membres individuels/membres collectifs/membres d'honneur) :

Membres

Membres individuels	52 infirmiers/-ères
Membres collectifs	30 cliniques membres
Institutions publiques, associations privées	4
Membres d'honneur	1

Objectifs de l'IGRP pour 2020

Objectifs annuels "Mise en réseau et communication"

- Participation active dans le cadre de la restructuration de la SAR
- Échange annuel avec l'ANQ
- Collaboration et échange avec la plateforme Reha

Objectifs annuels "Connaissances-développement-formation"

- Élaborer une brochure concernant les rôles étendus dans les soins de réadaptation
- Poursuivre l'élaboration de modules MAS et CAS en collaboration avec le Careum et la Haute école spécialisée St-Gall
- Organisation du Symposium des soins 2021 (en raison de la pandémie, celui-ci est désormais reporté à 2022)

Activités 2020

Le comité s'est réuni à quatre reprises pour des séances. Pour l'IGRP, c'était également une année particulière durant laquelle toutes les activités prévues n'ont pas pu être réalisées. Il était néanmoins possible de continuer de travailler sur plusieurs thèmes.

Formations continues / forums professionnels / rencontre professionnelle

Le forum professionnel sur l'éthique qui était prévu pour les soins de réadaptation a été reporté à l'automne 2021.

Communauté d'intérêts Physiothérapie Réadaptation (IGPTR)

L'IGPTR est une organisation faîtière regroupant 4 communautés d'intérêt :

- IGPTR-N (Neurologie)
- IGPTR-B (Appareil locomoteur)
- IGPTR-P (Cardiologie et/ou pneumologie)
- IGPTR-A (Aigu Stationnaire)

Interlocuteur de la CI pour la SAR (avec l'adresse) :

Président IGPTR :

Franc Morshuis, directeur Aqualon Therme Betriebs GmbH

Adresse professionnelle : Bergseestrasse 59, 79713 Bad Säckingen, Allemagne
+49 7761 560 860 (G), f.morshuis@aqualon.de

Adresse privée : Beckenmoosstrasse 92, 5330 Bad Zurzach.
+41 76 346 40 56 (M), f.morshuis@stiftungbadzurzach.ch

Nombre de membres au 31.12.2020 par catégories de membres

(membres individuels / membres collectifs / membres d'honneur) :

- IGPTR : 33 membres collectifs, 13 membres extraordinaires
- IGPTR-P : Sortie à la fin 2019
- IGPTR-N : 93 membres individuels
- IGPTR-B : 36 membres individuels
- IGPTR-A : 30 membres individuels

Activités 2020

- Séances du comité de l'IGPTR (env. tous les 2 mois)
- Assemblée générale de l'IGPTR, 02.12.2020 – manifestation en ligne
- Retraite de l'IGPTR en juillet 2020, ZHAW Winterthur
- Rencontre de l'IGPTR concernant «Le défi avenir» -> annulée en raison du coronavirus
- Soutien dans le cadre des projets des communautés d'intérêt
- Collaboration et participation aux conférences et à l'AG de la SAR

Description des activités en cours :

Rencontre de l'IGPTR

En 2020, la rencontre n'a malheureusement pas pu avoir lieu. Les thèmes seront toutefois traités en 2021. Le thème de la rencontre «Construire l'avenir» est maintenu.

Comité de l'IGPTR

Le comité était réélu le 21.02.2019 pour un mandat de deux ans et il est composé d'Antoinette Blanc, Esther Kramer, Christine Meier, Christian Preschke, Florian Erzer, Renée Bolzen et Franc Morshuis. Des réélections auront lieu en 2021.

Je profite de cette occasion pour remercier également les nombreuses personnes engagées qui soutiennent activement l'IGPTR. De nombreux projets sont également en cours dans les différentes CI, on applique du savoir-faire professionnel et des prestations grandioses sont fournies qui ont été présentées lors des différentes assemblées générales des CI ou à l'occasion de la rencontre de l'IGPTR.

Objectifs de la CI pour 2021 :

Plan des activités 2021 de l'IGPTR

- Séances du comité de l'IGPTR (env. tous les 2 mois)
- Assemblée générale de l'IGPTR, 05.05.2021, si possible à la clinique de réadaptation Bellikon
- Retraite de l'IGPTR en juillet 2021
- Rencontre de l'IGPTR en décembre 2021 à Nottwil
- Soutien dans le cadre des projets des communautés d'intérêt

Point 5: Approbation des comptes annuels 2020 et du rapport de révision

Le comité demande l'approbation des comptes annuels 2020 et du rapport de révision.

a) Bilan

Bezeichnung	Bilanz 31.12.2020	Bilanz 31.12.2019
AKTIVEN		
Umlaufvermögen		
Total Flüssige Mittel	122'241.52	130'041.06
Total Forderungen aus Lieferungen/Leistungen	0.00	600.00
Total übrige kurzfristige Lieferungen/Leistungen	1'638.40	0.00
Total Aktive Rechnungsabgrenzung	98.95	338.95
Total Umlaufvermögen	123'978.87	130'980.01
Total AKTIVEN	123'978.87	130'980.01
PASSIVEN		
Kurzfristiges Fremdkapital		
Total Verbindlichkeiten Lieferungen/Leistungen	755.60	9'500.70
Total Übrige kurzfristige Verbindlichkeiten	275.40	0.00
Total Passive Rechnungsabgrenzung	775.00	7'197.00
Total Kurzfristiges Fremdkapital	1'806.00	16'697.70
Langfristiges Fremdkapital		
Total Rückstellungen	42'000.00	39'000.00
Total Langfristiges Fremdkapital	42'000.00	39'000.00
Organisationskapital		
Total Organisationskapital	75'282.31	76'731.12
Total Organisationskapital	75'282.31	76'731.12
Ergebnis (Gewinn + / Verlust -)	4'890.56	-1'448.81
Total PASSIVEN	123'978.87	130'980.01

Commentaires concernant le bilan au 31.12.2020 :

La SAR dispose d'un capital d'organisation saine d'un montant de CHF 80'172.87 ainsi que de provisions d'un montant de CHF 42'000.-.

b) Compte de résultat

Bezeichnung	Erfolgsrechnung 2020	Budget 2020
ERTRAG		
Verband		
Mitgliederbeiträge IG's		
3010 Sockelbeiträge	2'101.00	2'100.00
3011 natürliche Personen	9'240.00	9'240.00
3012 juristische Personen	4'440.00	4'440.00
Total Mitgliederbeiträge IG's	15'781.00	15'780.00
Mitgliederbeiträge Einzelmitglieder		
3020 Health Professionals	4'260.00	5'250.00
3021 Ärztinnen	6'225.00	7'400.00
3022 Kliniken Institutionen	12'150.00	12'300.00
Total Mitgliederbeiträge Einzelmitglieder	22'635.00	24'950.00
Total Verband	38'416.00	40'730.00
Kommunikation		
3200 Sponsoreneleistungen	6'500.00	6'500.00
Total Kommunikation	6'500.00	6'500.00
Bildung		
3400 Kurse	0.00	16'000.00
3410 Forum	0.00	0.00
3420 Kongress	0.00	0.00
Total Bildung	0.00	16'000.00
Total ERTRAG	44'916.00	63'230.00
AUFWAND Material und Dienstleistungen		
Verbandsführung		
4000 Sekretariatskosten	25'063.15	37'695.00
4001 Reisespesen Sekretariat	101.90	400.00
4005 Steuerberatung	656.80	500.00
4006 Revision	0.00	200.00
4050 Honorar Vorstand	0.00	0.00
4060 Reisespesen Vorstand	364.20	0.00
4062 Sachaufwand Vorstand	215.75	200.00
4065 Sitzungsräume und Verpflegung	753.40	0.00
4070 AHV/IV/EO/ALV	0.00	100.00
4073 Unfallversicherung	18.00	20.00
4090 Strategieentwicklung	3'899.80	5'000.00
Total Verbandsführung	31'073.00	44'115.00

Bezeichnung	Erfolgsrechnung 2020	Budget 2020
Kommunikation		
4200 Übersetzungen	979.50	2'500.00
4210 Website	3'610.10	2'000.00
4270 Projekte Kommunikation	0.00	500.00
Total Kommunikation	4'589.60	5'000.00
Bildung		
4400 Sekretariat Bildung	192.55	6'500.00
4410 Kurse	0.00	8'000.00
4420 Forum	0.00	0.00
4430 Kongress	88.85	0.00
4470 Projekte Bildung	0.00	500.00
Total Bildung	281.40	15'000.00
Total AUFWAND Material und DL	35'944.00	64'115.00
Übriger betrieblicher Aufwand		
Sachversicherungen		
6300 Betriebshaftpflichtversicherung	-30.00	120.00
6302 Transportversicherung	-10.00	50.00
Total Sachversicherungen	-40.00	170.00
Verwaltungsaufwand		
6500 Bürourkosten	2'960.00	5'000.00
6510 Mitgliederbeiträge für Dritte	1'030.00	1'030.00
Total Verwaltungsaufwand	3'990.00	6'030.00
Sonst. betrieblicher Aufwand		
6790 Übriger Betriebsaufwand	94.80	0.00
Total Sonst. betrieblicher Aufwand	94.80	0.00
Finanzaufwand u. Finanzertrag		
6900 Finanzaufwand	36.64	50.00
6950 Finanzertrag	0.00	0.00
Total Finanzaufwand u. Finanzertrag	36.64	50.00
Total Übr. betrieblicher Aufwand	4'081.44	6'250.00
Ergebnis (Gewinn + / Verlust -)	4'890.56	-7'135.00

Commentaires concernant les comptes 2020 :

En 2020, la SAR a réalisé un bénéfice de CHF 4'890.56 (le budget prévoyait une perte de CHF 7'135.-). En plus, des provisions pour le site internet (mise à jour de la version Type 3 qui doit être effectuée tous les 2 à 3 ans) d'un montant de CHF 3'000.- ont été constituées.

PRODUITS

Cotisation des membres (comptes no. 3010-3022) : Les cotisations des membres des CI correspondent au budget. Les cotisations des membres individuels ont reculé surtout chez les Health Professionals et chez les médecins.

Sponsoring (compte no. 3200) : Les prestations des sponsors correspondent au budget.

CHARGES

Direction de l'association (comptes no. 40..)

- *Secrétariat (compte no. 4000) :* Le plafond des coûts fixé à CHF 35'000.- (sans la TVA) n'a de loin pas été atteint. En 2020, le secrétariat avait surtout apporté son soutien au comité transitoire dans le cadre du développement de la stratégie (compte no. 4090).
- *Salles de conférence/restauration (compte no. 4065) :* Ce compte était introduit en 2020. Pour l'année 2020, il englobe l'infrastructure pour l'organisation de l'assemblée générale.
- *Développement de la stratégie (compte no. 4090) :* Ce compte englobe des charges pour le soutien du secrétariat dans le cadre de l'élaboration de la restructuration.

Communication (comptes no. 42..)

- *Traductions (compte no. 4200) :* Puisqu'en 2020, aucune newsletter n'était envoyée, il n'y a pas eu de frais de traduction. Les frais de traduction comptabilisés concernent le site internet. Les autres frais de traduction (p.ex. pour les documents de l'assemblée générale) sont comptabilisés dans les frais de bureau (compte no. 6500).
- *Site internet (compte no. 4210) :* Des provisions d'un montant de CHF 3'000.- ont été constituées dans ce compte.
- *Projets communication (compte no. 4270) :* En 2020, aucun projet n'a été réalisé.

Formation (comptes no. 44..)

En raison de la pandémie de COVID-19, la Journée des utilisateurs CIF a dû être reportée à l'automne 2021. Seulement très peu de charges ont ainsi été comptabilisées dans le domaine de la formation.

Assurances choses (comptes no. 63..) :

La somme de l'assurance de responsabilité civile d'entreprise et de l'assurance de transport était inférieure au budget.

Frais d'administration (comptes no. 65..) :

Frais de bureau (compte no. 6500) : En 2020, les frais de bureau ont diminué en raison de la numérisation qui augmente constamment.

Cotisation de membres pour des tiers (compte no. 6510) : La SAR verse des cotisations de membres chez Inclusion Handicap (CHF 1'000.-) et chez Aphasie Suisse (CHF 30.-).

c) Rapport de révision



Bericht der Revisoren
an die Generalversammlung der
SAR – Swiss Association of Rehabilitation

Bericht der Revisoren für das Verbandsjahr 2020

Als Revisionsstelle haben wir die Buchführung und die Jahresrechnung (Bilanz und Erfolgsrechnung) SAR – Swiss Association of Rehabilitation für das am 31. Dezember 2020 abgeschlossene Verbandsjahr geprüft.

Wir überprüften die Posten und Angaben der Jahresrechnung mittels Analysen und Erhebungen auf der Basis von Stichproben. Ferner beurteilten wir die Anwendung der massgebenden Rechnungslegungsgrundsätze, die wesentlichen Bewertungsentscheide sowie die Darstellung der Jahresrechnung als Ganzes. Wir sind der Auffassung, dass die detaillierte Prüfung eine ausreichende Grundlage für unser Urteil bildet.

Die Rechnung weist bei einem Aufwand von Fr. 40'025.44 und einem Ertrag von Fr. 44'916.00 einen Gewinn von Fr. 4'890.56 aus. Dadurch wird das Eigenkapital von Fr. 75'282.31 auf Fr. 80'172.87 per 31.12.2020 erhöht.

Gemäss unserer Beurteilung entsprechen die Buchführung und die Jahresrechnung 2020 sowie die Verwendung des Bilanzergebnisses dem schweizerischen Gesetz und den Statuten.

Wir empfehlen der Generalversammlung die Genehmigung der vorliegenden Jahresrechnung sowie die Entlastungen des Vorstandes.

Wir danken der Walker Management AG, Sursee für die nachvollziehbare und übersichtliche Buchführung.

Sursee, 22. März 2021

Die Revisoren der SAR



Natalie Nyffeler



Marco Fellmann

Point 6: Décharge au comité et au caissier

Il est demandé de donner décharge au comité et au caissier.

Point 7: Pérennité de la SAR

Depuis sa mise en place le 24 septembre 2020, le comité transitoire s'est occupé de manière intense avec la restructuration de la SAR et il a soumis une proposition pour une SAR tournée vers l'avenir. Au préalable, les documents ont déjà été mis en consultation auprès des communautés d'intérêt (CI) et des membres collectifs. Les réactions suite à cette consultation donnent toutefois une impression mitigée au comité. Certains membres collectifs et CI se prononçaient très positivement et soumettaient des propositions d'amélioration constructives tandis que d'autres s'exprimaient avec beaucoup de réticence, voire pas du tout.

Sur la base de cette situation de départ et puisque le comité transitoire souhaite d'une manière générale savoir si ses idées pour la concrétisation de la mission interprofessionnelle de la SAR sont explicitement soutenues par les CI et les membres, il souhaite profiter de l'assemblée générale pour poser la question si la SAR doit être pérennisée en tant qu'association professionnelle des spécialistes travaillant dans le domaine de la réadaptation en Suisse. Le comité est motivé à mettre en œuvre la restructuration. Pour ce faire, le soutien des communautés d'intérêt et des membres collectifs et individuels est toutefois nécessaire. Ils peuvent soutenir activement les idées et le plan du comité (en collaborant au sein du comité ou ensuite dans les commissions thématiques) et/ou les soutenir au moins explicitement et les défendre verbalement.

Dans ce contexte, le comité soumet les deux propositions suivantes au vote :

Variante 1 : La SAR est pérennisée et le comité a la mission de poursuivre le plan de restructuration proposé en étroite collaboration avec les CI et de faire avancer les activités de l'association.

Variante 2 : La SAR n'est pas pérennisée et le comité a la mission de préparer la dissolution de la SAR et de la soumettre au vote dans le cadre de la prochaine AG (extraordinaire).

Point 8: Motions du comité

La réadaptation désigne une prestation coordonnée où des professionnels de différents groupes professionnels poursuivent ensemble l'objectif de permettre aux personnes qui présentent une atteinte à la santé de fonctionner de nouveau le mieux possible dans les sphères de vie qui sont centrales pour elles (à la maison, dans le contexte social, au travail) et d'arriver à une certaine qualité de vie pour elles.

En Suisse, la SAR représente la seule organisation réunissant les groupes professionnels qui participent à la réadaptation et mettant les interactions entre les professions au centre en considérant la réadaptation comme processus de traitement intégré qui se réfère en premier lieu aux besoins des personnes concernées. La SAR poursuit ainsi la mission de promouvoir l'interprofessionnalité, l'interinstitutionnalité et la sectorialité croisée dans le paysage suisse de la réadaptation. Elle a pour objectif de contribuer à l'optimisation de la qualité en réadaptation, de sensibiliser les payeurs et les législateurs à la cause de la réadaptation et de s'engager par conséquent notamment aussi dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation.

Afin de satisfaire à ces exigences et d'être une organisation attrayante pour ses membres, la SAR a besoin d'une restructuration. À l'avenir, le travail de fond sur des thèmes majeurs actuels de la réadaptation devra être placé au centre. Pour ce faire, des commissions thématiques et de projets interprofessionnels seront créés et les responsabilités y relatives seront attribuées en collaboration avec les membres de la SAR et les communautés d'intérêt. En même temps, les structures organisationnelles et de communication de la SAR devront être adaptées de manière à garantir une

meilleure compréhension entre les membres, les communautés d'intérêts, les commissions et le comité. Dans une dernière étape de la restructuration, il faudra réviser la structure de financement et les relations avec les membres de la SAR. Les présents documents permettent de voir comment la restructuration devra se présenter en détail et quelles conséquences elle aura sur les statuts, le règlement d'organisation et le budget annuel futur de la SAR.

Il y a déjà quelque temps, la SAR a entamé un processus de restructuration. Le concept de la réorientation a déjà été présenté lors de l'assemblée générale du 24 septembre 2020. Les membres présents à l'assemblée générale de 2020 ont mandaté le comité transitoire élu pour mettre en œuvre cette réorientation et pour soumettre de nouveaux statuts à l'approbation en 2021.

Le concept de réorientation englobe essentiellement les points suivants :

- **Structure :**

Les thèmes qui se focalisent clairement sur l'interprofessionnalité et qui apportent une grande plus-value pour la réadaptation (cf. organigramme annexe 1) doivent être au centre de la SAR.

Par ailleurs, la répartition des droits de vote doit être simplifiée. Tous les membres de la SAR, peu importe qu'il s'agisse de membres individuels, de membres collectifs, de communautés d'intérêt ou de membres d'honneur, doivent représenter chacun 1 droit de vote au sein de la SAR. Les membres individuels des communautés d'intérêt disposent désormais également d'un droit de vote lors de l'assemblée générale.

- **Financement :**

À l'avenir, la SAR doit être complètement financée par les cotisations et ne doit pas dépendre du soutien financier de sponsors.

À l'avenir, tous les professionnels travaillant dans le domaine de la réadaptation doivent être membres individuels de la SAR et payer une cotisation de CHF 80.- (jusqu'à présent : Health Professionals CHF 60.-/médecins CHF 100.-).

Pour les membres collectifs et les communautés d'intérêt, le modèle de cotisation actuel reste en vigueur sans aucun changement.

- **Communication :**

Dans une dernière étape, la communication de la SAR avec tous les membres de la réadaptation doit être simplifiée. Cela pourrait entraîner la fusion des différents sites internet (agenda, év. portails de l'emploi, etc.) et l'envoi régulier de newsletters. Les plateformes des réseaux sociaux devront également être utilisées plus souvent.

Le comité transitoire procédera à la mise en œuvre de la restructuration par étapes et travaillera d'abord sur les contenus.

8.1. Approbation adaptations des statuts

Le comité demande d'approuver les adaptations des statuts (annexe 2).

8.2. Approbation adaptations règlement d'organisation

Le comité demande d'approuver les adaptations du règlement d'organisation (annexe 3).

Point 9: Élections

9.1. Élection des membres du comité

Le comité transitoire élu lors de l'assemblée générale du 24 septembre 2020 reste en fonction jusqu'à l'assemblée générale du 30 juin 2021.

Les personnes suivantes se présentent à l'élection au comité (4 ans) :

- Markus Gautschi
- Xavier Jordan
- Patrick Konietzny
- Urban Schwegler
- Stefan Staubli, représentant de la BRIG
- Cordula Ruf, représentante de la CI Travail social
- Un/-e représentant/-e de l'IGRP sera présenté/-e lors de l'assemblée générale du 30.6.2021
- Représentant/-e de l'IGPTR (poste vacant)
- Représentant/-e du GIER (poste vacant)

9.2. Élection à la présidence

Actuellement, la présidence ne peut pas être occupée. Après la réalisation de la restructuration, une co-présidence serait toutefois envisageable. Au sein du comité, les tâches sont clairement réparties.

Point 10: Activités en 2021

Le comité demande l'approbation des activités en 2021 :

- Mise en œuvre de la restructuration (statuts, règlement d'organisation)
- Élection d'un comité ordinaire y compris un/-e président/-e
- Création de commissions et traitement de thèmes spécifiques

Point 11: Approbation des cotisations des membres 2021

Le comité demande d'approuver les cotisations des membres figurant dans le nouveau règlement d'organisation (annexe 3) comme suit :

Membres individuels CHF 80.-
 Membres collectifs CHF 300.-

Cotisations des communautés d'intérêt (CI)

IG	Anzahl Einzelmitglieder	Beiträge Einzelmitglieder à 20.-	Anzahl Kollektivmitglieder	Beiträge Kollektivmitglieder à Fr. 40.-	Sockelbeitrag Fr. 300.-	Beiträge pro IG
IGER	85	1'700	28	1'120	300	3'120
IGPTR	159	3'180	33	1'320	300	4'800
IG SA	0	0	6	240	300	540
IGRP	52	1'040	32	1'280	300	2'620
BRIG	36	720	0	0	300	1'020
Total	332	6'640	99	3'960	1'500	12'100

Point 12: Budget 2021

Le 2 mars 2021, le comité de la SAR a approuvé le budget suivant.

Bezeichnung		Jahresabschluss 2020	Budget 2021
ERTRAG			
Verband			
301	Mitgliederbeiträge IG's		
3010	Sockelbeiträge	2'101.00	1'500.00
3011	natürliche Personen	9'240.00	6'660.00
3012	juristische Personen	4'440.00	4'000.00
Total Mitgliederbeiträge IG's		15'781.00	12'160.00
302 Mitgliederbeiträge Einzelmitglieder			
3020	Health Professionals	4'260.00	4'300.00
3021	Ärztinnen	6'225.00	6'250.00
3022	Kliniken Institutionen	12'150.00	12'150.00
Total Mitgliederbeiträge Einzelmitglieder		22'635.00	22'700.00
Kommunikation			
3200	Sponsorenleistungen	6'500.00	1'000.00
Total Kommunikation		6'500.00	1'000.00
Bildung			
3400	Kurse (inkl. Aussteller)	0.00	16'000.00
3410	Forum (inkl. Aussteller)	0.00	0.00
3420	Kongress	0.00	0.00
Total Bildung		0.00	16'000.00
Übrige Erträge			
3690	Übrige Erträge	0.00	0.00
Total Übrige Erträge		0.00	0.00
Erlösminderungen			
3805	Verluste aus Forderungen, Veränd. Wertberichtigung	0.00	0.00
Total Erlösminderungen		0.00	0.00
TOTAL ERTRÄGE		44'916.00	51'860.00

Bezeichnung		Jahresabschluss 2020	Budget 2021
AUFWAND			
Verbandsführung			
4000	Sekretariatskosten	25'063.15	26'900.00
	Finanz- und Rechnungswesen		5'400.00
4001	Reisespesen Sekretariat	101.90	200.00
4005	Steuerberatung	656.80	500.00
4006	Revision	0.00	200.00
4050	Honorar Vorstand	0.00	0.00
4060	Reisespesen Vorstand	364.20	0.00
4062	Sachaufwand Vorstand	215.75	200.00
4065	Sitzungsräume und Verpflegung	753.40	500.00
4070	AHV/IV/EO/ALV	0.00	100.00
4073	Unfallversicherung	18.00	20.00
4079	Quellensteuer	0.00	0.00
4090	Diverse Projekte	3'899.80	3'000.00
Total Verbandsführung		31'073.00	37'020.00
Kommunikation			
4200	Übersetzungen	979.50	1'000.00
4210	Website (inkl. Sekretariat)	3'610.10	3'200.00
	Newsletter		2'700.00
4270	Projekte Kommunikation	0.00	0.00
Total Kommunikation		4'589.60	6'900.00
Bildung			
4400	Sekretariat Bildung	192.55	5'400.00
4410	Kurse	0.00	8'000.00
4420	Forum	0.00	0.00
4430	Kongress	88.85	0.00
4470	Projekte Bildung	0.00	0.00
Total Bildung		281.40	13'400.00
Übr. betrieblicher Aufwand			
Sachversicherungen			
6300	Betriebshaftpflichtvers.	-30.00	390.00
6302	Transportversicherung	-10.00	50.00
Total Sachversicherungen		-40.00	440.00
Verwaltungsaufwand			
6500	Bürounkosten (Telefon, Porto, Büromaterial, Übersetzungen, etc.)	2'960.00	3'000.00
6510	Mitgliederbeiträge für Dritte	1'030.00	1'030.00
Total Verwaltungsaufwand		3'990.00	4'030.00
Sonst. Betrieblicher Aufwand			
6790	Übriger Betriebsaufwand	94.80	0.00
Total sonstiger betrieblicher Aufwand		94.80	0.00

Bezeichnung		Jahresabschluss 2020	Budget 2021
Finanzaufwand und Finanzertrag			
6900	Finanzaufwand	36.64	50.00
6950	Finanzertrag	0.00	0.00
Total Finanzaufwand und Finanzertrag		36.64	50.00
a.o. Aufwand/Ertrag, Steuern			
8500	Ausserordentlicher Aufwand	0.00	0.00
8510	Ausserordentlicher Ertrag	0.00	0.00
8900	Direkte Steuern		0.00
Total a.o. Aufwand/Ertrag, Steuern		0.00	0.00
TOTAL AUFWAND		40'025.44	61'840.00
9000	Jahresgewinn/-verlust (+/-)	4'890.56	-9'980.00

Commentaires concernant le budget 2021

Pour l'année 2021, le comité de la SAR s'attend à une perte de CHF 9'980.00.

PRODUITS

Cotisations des CI (comptes no. 3010-3012) : En raison de la sortie de la CI Ergonomie et de la SACD, les cotisations des CI ont diminué par rapport à 2020.

Cotisations des membres individuels (comptes no. 3020-3022) : Ce montant correspond au nombre de membres au 1.1.2021.

Sponsoring (compte no. 3200) : Puisque pour l'année 2021, aucune plus-value ne peut être proposée aux sponsors (Forum, newsletter, etc.), un seul sponsor a accordé son soutien en 2021 pour le moment.

Formation – cours (compte no. 3400) : La Journée des utilisateurs CIF et le cours de base CIF auront lieu en automne 2021.

CHARGES

Direction de l'association (comptes no. 40..)

- *Frais de secrétariat (compte no. 4000)* : Afin de garantir une meilleure transparence, le plafond des coûts de CHF 35'000.- (sans TVA) pour la gestion du secrétariat chez wamag | Walker Management AG a été séparé (secrétariat / finances et comptabilité / site internet / newsletter).
- *Salles de conférence/restauration (compte no. 4065)* : Ce compte était introduit en 2020. Il englobe le budget pour l'infrastructure de l'assemblée générale.
- *Divers projets (compte no. 3000)* : Ce compte de projet englobe les charges budgétisées pour la création des commissions de projet.

Communication (comptes no. 42..)

- *Traductions (compte no. 4200)* : Un montant de CHF 1'000.- pour les traductions du site internet, respectivement d'une newsletter est prévu.
- *Site internet (compte no. 4210)* : Les charges pour la gestion du site internet sont désormais comptabilisées dans ce compte (anciennement dans le compte secrétariat no. 4000).
- *Projets communication (compte no. 4270)* : Pour 2021, aucun projet n'est prévu dans le domaine de la communication.

Formation (comptes no. 44..)

En raison de la pandémie de COVID-19, le Forum a été annulé pour l'année 2021. La Journée des utilisateurs CIF (compte no. 4410) aura lieu en automne 2021. La planification pour le Forum 2022 débutera déjà en 2021 (compte no. 4400).

Assurances choses (comptes no. 63..) :

Assurance de responsabilité civile d'entreprise (compte no. 6300) : La police d'assurance a été examinée en 2020 et une nouvelle assurance a été conclue puisque la police de wamag | Walker Management AG n'était plus actuelle et a été résiliée.

Frais d'administration (comptes no. 65..) :

Frais de bureau (compte no. 6500) : Les charges sous Frais de bureau correspondent aux charges comptabilisées dans les comptes 2020. En raison de la numérisation qui augmente constamment, les frais de bureau ont diminué en 2020.

Cotisations de membres pour des tiers (compte no. 6510) : La SAR verse des cotisations de membres chez Inclusion Handicap (CHF 1'000.-) et chez Aphasie Suisse (CHF 30.-).

Point 13: Divers